"B. I. R. E."

BULLETIN D'INFORMATIONS POUR LES ROUMAINS DE L'ETRANGER

ADMINISTRATION :

Concessionnaire Editions "F. I.N. C.O.M."

SIÈGE :

48, Rue de Ponthieu, PARIS-8 - ÉLYsée 71-48

Nº 16

25 Mai 1948

" PRIS EN POSSESSION PAR L'ETAT "

Nons devons une explication. Dans chacun de nos bulletins le lecteur rencontre quelques informations concernant " la prise en possession par l'Etat " d'une usine, d'un magasin, d'un immeuble ou des biens d'une association avec ou sans but lucratif.

chaque fois que nous insérons une telle information nous avons le sentiment d'être en fante envers nos lecteurs. Car " pris en possession par 1'Btat" n'est pas une expression claire, précise, comme nous entendons employer dans toutes nos informations.

Dans une société ordonnée, où les rapports mutuels des habitants et ceux de l'Etat avec ses sujets sont régis par les lois, la prise en possession d'un bien d'antrui peut revêtir, selon l'esprit ou la lettre des lois, des aspects

très divers.

Ce peut être le transfert d'un bien en vertu de l'accord des parties, ou une dépossession par la violence ou par la ruse, ces derniers moyens également punis par la loi. Ce peut être aussi, quand il s'agit de l'Etat, une expropriation mais, dans ce cas non plus l'acte de dépossession ne doit être accompli que dans les conditions fixées par la loi. À moins, bien entendu, que les pouvoirs de l'Etat ne soient exercés en dehors de la loi, et que ceux qui les détiennent, à l'instar des monarques absolus, proclament que "l'Etat c'est nous" et agissent selon leur volonté et leur bon plaisir.

Laquelle de ces vieilles notions du droit, toujours valables dans les pays d'ordre libéral, pourrait-on appliquer aux actes de "prise en possession" que nous rapportons de Roumanie? Aucune Car le nouvel Etat Roumain ne rachète pas, et n'exproprie non plus tous ces biens privés.

Il en devient propriétaire en vertu du don ou de l'abandon qu'en font les possesseurs légitimes.

ou de l'abandon qu'en font les possesseurs légitimes.

Pour bizarre que puisse paraître cette affirmation, elle nous a néanmoins été confirmée par de très nombreux ex-propriétaires de biens appropriés par l'Etat.Et ils nous en ont expliqué le mécanisme.

Armé d'une loi draconienne pour la répression du sabotage économique, et de tout un arsenal de dispositions rigoureuses peur le contrôle de la production et du commerce, l'Etat met, à son choix, le propriétaire visé devant l'alternative angoissante: s'accrocher à ses biens au risque de les perdre petit à petit, par l'accumulation des déficits inévitables et d'être à chaque instant exposé à un procès de sabotage ou, au contraire, les abandonner, en échange, selon le cas, de la liberté de partir ou d'un emploi subordonné mais souvent bien rémunéré?

L'allure et l'ampleur des "prises en possession par l'Etat" ne laissent pas de doutes sur le choix des inhéressées. La méthode est infaillible et, d'un certain point de vue, préalable à la mé(Suite page 2)

J.B. Florian

J.B. Florian (Suite page 2)

L'EX-ROI MICHEL DECHU DE LA

> NATIONALITE ROUMAINE ------

Un télégramme de l'Agence United Presse annonce de Bucarest que le gouvernement roumain a décidé de déclarer l'ex-roi Michel déchu de la nationalité roumaine et a confisqué tous ses biens. Le gouvernement a également déchu de la nationalité roumaine la mère de Michel Hélène, et son oncle, Nicolas de Hohenzollern. Le décret du gouvernement roumain précise que cette mesure a été prise parce que "Michel de Hohenzillern et sa famille multipliaient à l'étranger des manoeuvres contraires aux intérêts du peuple et de la république populaire de Roumanie et, de ce fait, ne sont plus loyaux à leur patrie ".

DES ENTREPRISES POURVUES D'AD-MINISTRATEURS D'OFFICE

Le Ministère de l'Industrie vient de dissoudre les conseils d'administration de plusieurs sociétés industrielles et de mettre à leur direction des administrateurs d'office.

Ainsi: Ing. Em. Emanoil est nommé administrateur unique de la Sté "Cauçiu-cul Quadrat", Tiberiu Oprin à la Sté "Industria de Masini" de Timishoara, Alex, Gruia à la Sté "Tabacrule Ing. Lupas" et la tannerie "Cprea Simian "les deux de R. Valcea, Petre Paraschiv à la Sté "Titel Gustay" fabrique de savon à Brashov, Lica Segal à la Sté "Industria Jutei" Bernard Bril aux entreprises "Spoex", "Chiajna" "Oratex" et "Agrotex", Alex. Ian cou à la fabrique de chaussures "Ardealul" Adrian Rusau à la Sté "Tesatura Romaneasca" de Brashov, et Ing. Samuel Kahn à Atlantsca "de Galotzi".

*La Sté "Vacuum Oil Cy" a été mise sous la direction d'un administrateur, l'-ingénieur Petre Arama et la Sté pour la

ingénieur Petre Arama et la Sté pour la production de l'or "Aur" aura comme ad-ministrateur nommé d'office l'ingénieur Constantin Popesco.

COMMEMORATION DE 1848 A BLAJ.

Samedi 15 Mai a été célébré à Blaj (Transylvanie), le centenaire de la révoution de 1848, en présence des membres du Praesidium et du gouvernement. M. Petru Groza, M'Miron Constantinesco, okt pris la parole devant de nombreux paysans roumains et hongrois venus des régions avoisinantes.